



TRANSMOUNTAIN

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT NET
(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Produits des activités ordinaires <i>(note 2)</i>	125 296	133 935
Charges		
Coûts d'exploitation liés au pipeline	40 680	48 394
Dotation aux amortissements	27 095	26 608
Salaires et avantages du personnel	34 926	24 368
Impôts autres que l'impôt sur le résultat	10 350	9 649
Frais administratifs	3 440	1 383
	116 491	110 402
Résultat d'exploitation	8 805	23 533
Composante liée au coût des capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	343 485	247 282
Charge d'intérêts, déduction faite des coûts de financement par emprunt incorporés	(143 042)	(26 893)
Autres, montant net	234	359
Profit (perte) de change	33	(36)
Résultat avant impôt sur le résultat	209 515	244 245
Charge d'impôt sur le résultat <i>(note 3)</i>	(51 449)	(60 089)
Résultat net	158 066	184 156

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Résultat net	158 066	184 156
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Écart de conversion	7 181	(212)
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	17	(289)
	7 198	(501)
Résultat global	165 264	183 655

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
BILAN CONSOLIDÉ RÉSUMÉ
(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

Aux	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	138 852	109 508
Débiteurs	84 526	149 122
Autres actifs courants	24 159	26 516
	247 537	285 146
Immobilisations corporelles	35 512 129	34 427 826
Actif au titre du droit d'utilisation	51 774	54 347
Actifs réglementaires	196 608	194 171
Placements soumis à restrictions	108 959	105 428
Trésorerie soumise à restrictions	2 420	6 731
Montants différés et autres actifs	98 749	100 998
Total de l'actif	36 218 176	35 174 647
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	699 268	963 360
Intérêts à payer	37 762	40 282
Passifs réglementaires	80 910	73 198
Autres passifs courants	26 554	28 255
	844 494	1 105 095
Dette (note 5)	25 315 314	24 340 314
Intérêts à payer sur la dette à long terme	175 641	62 671
Impôt sur le résultat différé	1 177 601	1 127 098
Passifs réglementaires	111 171	111 962
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	58 742	57 959
Obligations locatives	49 029	49 321
Autres crédits différés	11 381	10 688
Total du passif	27 743 373	26 865 108
Capitaux propres	8 474 803	8 309 539
Total du passif et des capitaux propres	36 218 176	35 174 647

Litiges, engagements et éventualités (note 9)
Événements postérieurs à la date de clôture (note 10)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Approuvé au nom du conseil d'administration

« signé »

William Downe
Administrateur

« signé »

Brian Ferguson
Administrateur

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Activités d'exploitation		
Résultat net	158 066	184 156
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	27 095	26 608
Composante liée au coût des capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(343 485)	(247 282)
Charge d'impôt sur le résultat différé (note 3)	50 094	59 521
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie (note 7)	86 800	32 192
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions liés aux activités d'exploitation	(21 430)	55 195
Activités d'investissement		
Dépenses en capital	(953 388)	(2 312 254)
Produit d'assurance	33 577	2 505
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(2 700)	(3 087)
Placements soumis à restrictions	(7 601)	(1 816)
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions liés aux activités d'investissement	(930 112)	(2 314 652)
Activités de financement		
Émissions de titres d'emprunt (note 5)	975 000	2 370 000
Frais d'émission de titres d'emprunt	(144)	(6 511)
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions liés aux activités de financement	974 856	2 363 489
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et sur la trésorerie soumise à restrictions	1 719	(6)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions	25 033	104 026
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à l'ouverture	116 239	241 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la clôture	141 272	345 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	109 508	162 488
Trésorerie soumise à restrictions à l'ouverture	6 731	78 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à l'ouverture	116 239	241 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	138 852	341 408
Trésorerie soumise à restrictions à la clôture	2 420	3 620
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la clôture	141 272	345 028

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Capital- actions	Capital apporté supplé- mentaire	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	2 064 150	5 350 500	880 056	14 833	8 309 539
Résultat net	-	-	158 066	-	158 066
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	7 198	7 198
Solde au 31 mars 2024	2 064 150	5 350 500	1 038 122	22 031	8 474 803
Solde au 31 décembre 2022	2 064 150	5 350 500	1 088 469	35 923	8 539 042
Résultat net	-	-	184 156	-	184 156
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	(501)	(501)
Solde au 31 mars 2023	2 064 150	5 350 500	1 272 625	35 422	8 722 697

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

NOTES ANNEXES

1. Généralités

La Corporation Trans Mountain (la « Corporation » ou la « CTM ») est une société d'État fédérale, constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 28 mai 2018. La CTM est une propriété exclusive de Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), laquelle est une propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »). La CDEV est une propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et est une société d'État mandataire. La CTM est assujettie aux dispositions de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La CTM est une société d'État non mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

La CTM exerce ses activités par l'intermédiaire de quatre entités : Trans Mountain Pipeline Limited Partnership (« TMP LP ») et sa propriété exclusive Trans Mountain Pipeline (Puget Sound) LLC (« Puget »), Trans Mountain Pipeline ULC (« TMP ULC ») et Trans Mountain Canada Inc. (« TMCI »). Ensemble, ces entités sont propriétaires et exploitants du pipeline Trans Mountain (le « TMPL ») et du pipeline Puget (le « pipeline Puget »). Le TMPL est en exploitation depuis 1953 et il achemine du pétrole brut et du pétrole raffiné d'Edmonton, en Alberta, à Burnaby, en Colombie-Britannique. TMP LP détient certains droits, certaines conceptions et certains contrats de construction visant l'agrandissement du TMPL, appelé le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « PARTM »). Puget est propriétaire du pipeline Puget, qui se raccorde au TMPL à la frontière internationale près de Sumas, en Colombie-Britannique, et achemine du pétrole brut aux raffineries de l'État de Washington. TMP ULC est le commandité de TMP LP, et TMCI emploie le personnel qui gère et exploite les pipelines et les actifs connexes. Les présents états financiers consolidés résumés tiennent compte des résultats d'exploitation de la CTM et de ses entités en propriété exclusive, notamment la fiducie de remise en état du pipeline Trans Mountain qui est consolidée avec la Corporation.

Le mandat de la CTM est d'exploiter le TMPL et le pipeline Puget existants et d'achever le PARTM en temps opportun et d'une façon viable sur le plan commercial.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés ci-joints sont dressés conformément aux PCGR des États-Unis présentés dans l'Accounting Standards Codification du Financial Accounting Standards Board (l'« ACS »). La CTM est d'avis que les PCGR des États-Unis offrent une meilleure comparabilité avec ses homologues du secteur et rendent le mieux compte des effets économiques des mesures prises par les organismes de réglementation visant ses activités d'exploitation. Dans la préparation des présents états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis, tous les éléments intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

Le 29 avril 2022, la CTM a conclu une convention de crédit avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») laquelle, au 31 décembre 2023, comportait deux facilités dont le crédit disponible combiné totalisait 18 G\$ et venaient à échéance le 24 mars 2025. À la date à laquelle la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été permise, un financement supplémentaire était requis, ce qui a donné lieu à une incertitude significative qui a jeté un doute important sur la capacité de la CTM à poursuivre ses activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par la suite, cette incertitude significative a été levée. Le 1^{er} mai 2024, la mise en service commerciale du réseau élargi a débuté. Le 17 mai 2024, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 19,0 G\$, et la date d'échéance a été reportée au 31 août 2026, ce qui fournit suffisamment de fonds à CTM pour respecter ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. Se reporter à la note 5 pour un complément d'information sur la dette et à la note 10 pour en savoir plus sur les événements postérieurs à la date de clôture.

De l'avis de la direction, tous les ajustements jugés nécessaires pour la présentation fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés résumés. Les résultats intermédiaires de la Corporation pourraient ne pas être indicatifs des résultats annuels. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états financiers consolidés résumés ont été dressés selon les mêmes principales méthodes comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les montants sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des activités de la Corporation, hormis Puget dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

NOTES ANNEXES

1. Généralités (suite)

Mode de présentation (suite)

La CTM exploite un seul secteur opérationnel, au niveau duquel le principal décideur opérationnel examine les résultats d'exploitation afin d'évaluer le rendement financier et de prendre les décisions en matière d'attribution des ressources.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été autorisés par le conseil d'administration le 21 mai 2024. Des événements postérieurs à la date de clôture ont été évalués entre le 31 mars 2024 et la date de publication des états financiers consolidés résumés, soit le 21 mai 2024. Aucun événement postérieur à la date de clôture autre que les modifications à la convention de crédit consortiale décrites aux notes 5 et 6 et ceux décrits à la note 10 ne nécessiterait d'ajustement des états financiers consolidés résumés et des informations connexes.

2. Produits des activités ordinaires

Désagrégation des produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires désagrégés en fonction de leur source et de leur type :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Transport		
Services tarifés	115 711	116 055
Ajustement réglementaire ^{a)}	(5 085)	(439)
	110 626	115 616
Contrats de location	13 990	17 761
Autres	680	558
Total des produits des activités ordinaires	125 296	133 935

a) Pour le TMPL, des ajustements réglementaires sont apportés pour tenir compte des écarts entre les produits tirés du transport comptabilisés conformément au règlement tarifaire conclu avec les expéditeurs, approuvé par la Régie de l'énergie du Canada (la « Régie »), et les droits réellement encaissés.

Soldes contractuels

Les actifs sur contrat et les passifs sur contrat découlent des différences temporaires entre la comptabilisation des produits, la facturation et les encaissements. Les actifs sur contrat sont comptabilisés lorsque la facturation survient après la comptabilisation des produits et que le droit de facturer le client dépend d'autre chose que de l'écoulement du temps. Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, aucun actif sur contrat n'a été comptabilisé. Les passifs sur contrat sont essentiellement liés à des améliorations aux immobilisations payées d'avance par certains clients, généralement dans le cadre des activités à tarifs non réglementés de la Corporation, qui sont comptabilisées par la suite à titre de produits selon le mode linéaire sur la durée initiale des contrats de clients connexes.

Le tableau suivant présente les variations des passifs sur contrat :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Solde d'ouverture	3 778	3 991
Entrées	898	881
Virement aux produits	(278)	(274)
Solde de clôture	4 398	4 598

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

2. Produits des activités ordinaires (suite)

Le tableau suivant présente les soldes des passifs sur contrat au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Autres passifs courants	886	213
Autres crédits différés	3 512	3 565
Total des passifs sur contrat	4 398	3 778

Produits attribués aux obligations de prestation restantes

Le tableau suivant présente les produits estimatifs attribués aux obligations de prestation restantes liées à des produits contractuels qui n'ont pas encore été comptabilisés, lesquels représentent les produits contractuels au 31 mars 2024 qui seront facturés ou transférés depuis les passifs sur contrat et comptabilisés dans des périodes ultérieures.

Exercice	Produits estimatifs
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	
Reste de 2024	11 796
2025	213
2026	213
2027	213
2028	213
Par la suite	2 715
Total	15 363

Les produits faisant l'objet d'engagements contractuels se composent principalement de contrats de service, lesquels sont assortis d'obligations de paiement relatives à un engagement de volume minimal. Les produits réels comptabilisés à l'égard de ces contrats de clients peuvent varier en fonction des services fournis. Les produits faisant l'objet d'engagements contractuels aux fins de présentation dans le tableau ci-dessus se limitent de manière générale aux produits minimaux faisant l'objet d'un engagement aux termes de ces contrats de clients. Les produits faisant l'objet d'engagements contractuels ne tiennent généralement pas compte des obligations de prestation restantes au titre des éléments ci-après : i) les contrats assortis d'une tarification indexée ou de caractéristiques liées à des volumes variables aux termes desquels la contrepartie variable est attribuée intégralement à une obligation de prestation nullement remplie ou à une promesse nullement tenue de transférer un service distinct faisant partie d'une série de services distincts; ii) les contrats assortis d'une durée attendue initiale d'au plus un an; iii) les contrats à l'égard desquels les produits comptabilisés correspondent au montant pour lequel il existe un droit de facturer les services rendus et iv) les contrats dont les produits dépendent de l'achèvement du PARTM.

3. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt incluse dans les états financiers consolidés résumés s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Charge d'impôt exigible	1 355	568
Charge d'impôt différé	50 094	59 521
Total de la charge d'impôt sur le résultat	51 449	60 089
Taux d'imposition effectif	24,56 %	24,60 %

Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, le taux d'imposition effectif correspondait approximativement au taux d'imposition prévu par la loi de 24,67 %.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

4. Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Les composantes du coût net des prestations pour les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi (les « régimes d'APE ») sont présentées ci-dessous :

	Trimestres clos les 31 mars			
	Régimes de retraite		Régimes d'APE	
	2024	2023	2024	2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Coût des services rendus ^{a)}	3 067	2 346	94	83
Autres composantes du coût net des prestations ^{b)}				
Coût financier	3 290	3 212	174	178
Rendement attendu des actifs des régimes	(3 720)	(3 364)	-	-
Amortissement du coût des services passés	81	81	-	-
Amortissement du gain actuariel net	-	(370)	(59)	(96)
Total du coût net des prestations	2 718	1 905	209	165

a) Montants inclus au poste « Salaires et avantages du personnel » dans l'état consolidé résumé du résultat net.

b) Montants inclus au poste « Autres, montant net » dans l'état consolidé résumé du résultat net.

5. Dette

La valeur comptable de la dette incluse dans les états financiers consolidés résumés s'établit comme suit :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Facilité consortiale	17 065 000	16 090 000
Convention de crédit avec la société mère		
Facilité d'acquisition	2 506 350	2 506 350
Facilité de crédit de construction	5 743 964	5 743 964
Total de la dette	25 315 314	24 340 314

Convention de crédit avec un consortium de prêteurs

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 avec un consortium de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 30 novembre 2023, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 17,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 18,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent à la CTM de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. Elles comprennent une garantie fournie par le gouvernement du Canada. Se reporter à la note 6 pour plus d'informations sur la garantie et les frais associés. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

5. Dette (suite)

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, le taux d'intérêt effectif était respectivement de 6,6 % et de 5,2 %.

Aux termes de la facilité de lettres de crédit, au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, la CTM avait des lettres de crédit émises et en cours de 69,3 M\$. La convention de crédit consortiale permet à la CTM de choisir de réaffecter le crédit disponible aux termes de la facilité de lettres de crédit à la facilité consortiale.

Après la clôture de la période, le 17 mai 2024, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 19,0 G\$, dont 18,9 G\$ se rapportent à la facilité consortiale et 0,1 G\$, à la facilité de lettres de crédit, et la date d'échéance a été reportée au 31 août 2026. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

Convention de crédit avec la société mère

La CTM a conclu une convention de crédit avec Financière TMP datée du 29 août 2018 et modifiée le 28 avril 2022 (la « convention de crédit »), qui comprend une « facilité d'acquisition », une facilité d'emprunt à terme non renouvelable, et une « facilité de crédit de construction », une facilité d'emprunt qui était utilisée pour financer la construction du PARTM jusqu'au 18 février 2022.

Les facilités aux termes de la convention de crédit portent intérêt à un taux de 5 % sur les montants prélevés et viennent à échéance à la date d'échéance, soit le 29 août 2025, ou si certains changements de propriété se produisent, selon la première éventualité. Les intérêts engagés aux termes de la convention de crédit sont payés en nature et ajoutés semestriellement au capital de la facilité de crédit de construction. Aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé et il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière. Se reporter à la note 6 pour des précisions sur les transactions entre parties liées.

En outre, TMP LP détient une convention de marge de crédit de 550,0 M\$ avec Financière TMP datée du 25 mars 2019 et modifiée le 27 octobre 2023 (la « marge de crédit liée à la capacité financière »), qui est conçue pour satisfaire aux exigences en matière de capacité financière imposées par la Régie. La marge de crédit liée à la capacité financière vient à échéance cinq ans après la date de l'avance ou plus tard si elle a été prolongée aux termes de l'entente et elle porte intérêt au taux de 5 % sur les montants prélevés et comporte une commission d'engagement de 0,3 % sur la tranche non avancée. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière aux termes de la marge de crédit liée à la capacité financière, et, au 31 mars 2024 ainsi qu'au 31 décembre 2023, aucun prélèvement n'avait été effectué.

6. Transactions entre parties liées

La Corporation est liée au titre de la propriété commune à l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités.

Financement par la société mère

La CTM a engagé des intérêts et des commissions d'engagement sur la dette contractée auprès de Financière TMP qui sont ajoutés semestriellement à la facilité de crédit de construction. Se reporter à la note 5 pour de l'information complémentaire sur les conventions de crédit. Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, la CTM a engagé respectivement 103,0 M\$ et 97,2 M\$ au titre des intérêts et des commissions d'engagement sur la dette contractée auprès de Financière TMP. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, les intérêts à payer à Financière TMP qui n'avaient pas encore été payés en nature étaient respectivement de 102,6 M\$ et de néant et étaient comptabilisés au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

Garantie fournie par le gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada a fourni à la CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 5) en échange d'une commission de garantie. Le 24 mars 2023, la garantie a été modifiée pour tenir compte des changements apportés aux limites d'emprunt dans le cadre de la convention de crédit consortiale modifiée et des changements apportés à la commission de garantie. Avant la modification du 24 mars 2023, la commission de garantie était de 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien annuel payable par la CTM conformément à la convention de crédit consortiale. La commission de garantie modifiée est comptabilisée à un taux fixe en fonction du solde impayé aux termes de la convention de crédit consortiale. La garantie fournie a augmenté parallèlement à la convention de crédit consortiale, laquelle a fait l'objet de sa hausse la plus récente après la clôture de la période le 17 mai 2024.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

6. Transactions entre parties liées (suite)

Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, la CTM a engagé respectivement 10,4 M\$ et 0,8 M\$ au titre de la commission de garantie. La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts. En plus de la modification apportée à la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024, la date d'échéance de la commission de garantie à payer a été reportée au 31 août 2027 ou en cas de défaut de paiement. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, la commission de garantie à payer s'établissait respectivement à 73,1 M\$ et à 62,7 M\$, et elle était comptabilisée au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

7. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Le tableau ci-après montre les variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Diminution (augmentation)	
Débiteurs	31 103	17 723
Montants différés et autres actifs	12 679	3 363
Actifs réglementaires	(2 437)	(22 515)
Créditeurs et charges à payer	(7 306)	22 269
Intérêts à payer	41 165	15 639
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	(97)	(1 612)
Passifs réglementaires	10 992	(8 027)
Obligations locatives	916	976
Autres passifs et crédits différés	(215)	4 376
Total	86 800	32 192

8. Gestion des risques et instruments financiers

Risque de crédit

La Corporation est exposée au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions ainsi que des débiteurs, soit le risque qu'un client ou une autre contrepartie manque à une obligation ou ne règle pas un passif, ce qui donnerait ainsi lieu à une perte financière pour la Corporation.

La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur du pétrole, de la commercialisation de l'énergie ou des carburants de transport. Il existe un risque de volatilité des cours des produits énergétiques et d'instabilité économique ou d'autres risques de crédit susceptibles de toucher ces secteurs d'activité et d'affecter la capacité des clients de régler ces services. L'exposition au risque de crédit est limitée en exigeant des expéditeurs qui ne maintiennent pas une notation de crédit préétablie ou une situation financière jugée acceptable de fournir des garanties appropriées, généralement sous forme de garanties de parties solvables ou de lettres de crédit d'institutions financières bien notées. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, aucun débiteur important n'était en souffrance et aucune perte de crédit n'était comptabilisée.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions sont conservés auprès d'importantes institutions financières ayant une notation de A-, A3, A (basse) ou mieux, ce qui réduit au minimum le risque de défaut des contreparties.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

8. Gestion des risques et instruments financiers (suite)

Transactions en monnaies étrangères et conversion

La Corporation est exposée au risque de change attribuable aux écarts de conversion liés aux transactions libellées en monnaies étrangères découlant des variations des cours de change entre la monnaie fonctionnelle d'une entité et la monnaie dans laquelle est libellée la transaction. Les profits et pertes de change réalisés et latents liés à ces transactions sont inscrits dans le profit ou la perte de change à l'état consolidé résumé du résultat net. La direction ne croit pas que l'exposition aux transactions en monnaies étrangères soit importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Corporation ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières, notamment ses engagements, à leur échéance. La Corporation gère le risque de liquidité en s'assurant d'avoir accès à des fonds suffisants pour respecter ses obligations. Elle établit des prévisions de ses besoins de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds requis pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de trésorerie et de financement sont les fonds provenant des activités d'exploitation et l'émission de titres d'emprunt. Se reporter à la note 5 pour des précisions sur la dette.

Risque de taux d'intérêt

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts en vertu de la convention de crédit avec la société mère de la CTM sont fixés à un taux de 5 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le taux CDOR ou le taux préférentiel majoré des marges applicables. Des variations significatives de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation.

Expéditeurs importants

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, six clients représentaient chacun de 10 % à 23 % du total des produits des activités ordinaires. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, cinq clients représentaient chacun de 10 % à 17 % du total des produits des activités ordinaires.

9. Litiges, engagements et éventualités

Actions en justice

La Corporation est exposée à diverses procédures judiciaires, réglementaires et autres dans le cours normal de ses activités. Même s'il est impossible de prédire avec certitude l'issue définitive de ces procédures, la direction est d'avis qu'elles n'auront pas d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Corporation. Aucun montant n'avait été comptabilisé au titre d'actions en justice en cours au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023.

Litige visant le PARTM

En 2021, à la suite de la résiliation par la Corporation du contrat de construction générale (le « contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction à l'égard des tronçons 1, 4B et 6 (l'« EGC »), l'EGC a remis à la Corporation un avis de litige relativement à des montants qu'il prétendait être impayés aux termes du contrat. Par la suite, la Corporation a entamé des discussions avec l'EGC et a accepté de payer pour certains travaux qui avaient été réalisés. Toutefois, la Corporation a exposé sa position à l'EGC selon laquelle elle avait droit au remboursement des frais occasionnés par la résiliation. En 2022, la Corporation a remis un avis de litige à l'EGC. Les discussions entre les parties se poursuivent. Les deux parties ont formellement échangé leurs positions juridiques et ont conclu un accord de statu quo. Le montant du règlement final ne peut être raisonnablement estimé pour le moment.

Engagements

Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, les engagements irrévocables liés aux immobilisations corporelles s'élevaient respectivement à 4,9 M\$ et à 12,4 M\$. Ces engagements se rapportaient principalement au PARTM.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

9. Litiges, engagements et éventualités (suite)

Les autres engagements au titre de contrats de location simple au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 s'établissaient respectivement à 6,7 M\$ et à 8,6 M\$.**9.**

Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de la CTM et des retards dans les travaux du PARTM. La Corporation a comptabilisé un produit d'assurance total de 88,0 M\$ depuis l'événement initial en 2021. Le produit d'assurance à recevoir au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 s'élevait respectivement à 2,0 M\$ et à 54,4 M\$. Bien que certaines réclamations comprises dans les montants comptabilisés aient fait l'objet d'un règlement définitif, il reste une réclamation pour laquelle le produit comptabilisé représente les règlements provisoires. Le montant et le moment de tout produit d'assurance futur des réclamations en cours ne peuvent être raisonnablement estimés.

10. Événements postérieurs à la date de clôture

La date de début de l'exploitation commerciale du PARTM est le 1^{er} mai 2024. La Corporation a commencé à fournir des services pour tous les volumes visés par des contrats au cours du mois de mai. Après la mise en service du PARTM, des coûts de construction liés au nettoyage, à la remise en état, aux travaux routiers et aux travaux de génie civil continuent d'être engagés.